



P

ierre Frédéric TENIERE BUCHOT

Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau (World Water Council) ; conseiller du Panel mondial pour le financement des infrastructures hydrauliques (« panel Camdessus »). Membre correspondant du Partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership). Membre fondateur de l'Académie de l'eau. Administrateur du Cercle français de l'eau. Vice-président du Programme Solidarité Eau (pS-eau). Secrétaire général (section internationale) du Mouvement Universel pour la Responsabilité Scientifique (MURS). Auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles.

Derniers ouvrages publiés : *Le développement durable de l'eau*, in Marcel Boiteux, *L'homme et sa planète*, Académie des Sciences Morales et Politiques (PUF, 2003) ; *Eau*, avec Michel Camdessus, Bertrand Badré et Ivan Chéret (Robert Laffont, 2004).

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Politique de l'eau et gestion des risques

Je souhaite tout d'abord adresser des remerciements au Mouvement Universel pour la Responsabilité Scientifique qui me permet aujourd'hui de prendre la parole devant vous sur le thème de la politique de l'eau et de la gestion des risques qui y sont attachés ou en dépendent.

Je ne vais pas aborder ces questions en me livrant à une analyse de l'eau et des risques en France et dans le monde. Ce serait trop long, mériterait un cycle complet de conférences et manquerait probablement le but visé : faire réfléchir sur les relations réciproques à développer entre la responsabilité scientifique, la politique de l'eau et la gestion des risques.

J'ai donc orienté mon propos selon cinq questions que je traiterai succinctement tour à tour :

- Qu'est ce que la politique de l'eau ?
- Y a-t-il plusieurs politiques de l'eau ?
- Quels sont les risques principaux à prendre en considération ?
- Peut-on gérer ces risques ?
- Y a-t-il des espoirs et pour quelles responsabilités ?

Je ne prétends pas que ces questions soient les plus pertinentes. J'espère bien quelles seront enrichies et complétées par

vos propres questions à l'issue d'un exposé liminaire que je vais m'efforcer de limiter. J'ai choisi ces questions parce qu'elles m'ont paru refléter convenablement l'expérience que j'ai du domaine complexe de l'eau.

Je ne prétends de même nullement à la pertinence des réponses et commentaires que j'apporte à ces questions. Ce sont mes réponses. Il peut, il doit y en avoir d'autres et je compte bien sur vos réactions et suggestions à cet égard à la fin de ma présentation dont l'ambition première est de les provoquer.

Qu'est-ce que la politique de l'eau ?

C'est d'abord une question que les circonstances de ce tournant d'époque, entre le 20ème et le 21ème siècle, le grand nombre de conférences (plus d'une par jour à travers le monde), ainsi que la faveur de l'opinion publique ont rendue importante, peut-être même essentielle.

Citons une synthèse récente¹ sur l'importance relative des grands problèmes contemporains d'environnement dans le monde. L'accès à l'eau et la mauvaise qualité de l'eau ont le triste privilège de partager

la première place des thèmes les plus préoccupants avec le changement climatique. Viennent ensuite l'appauvrissement de la biodiversité (c'est-à-dire la disparition de certaines espèces animales et végétales), la pêche excessive, la dégradation des sols sous l'effet d'une agriculture intensive, la déforestation, la pollution de l'air et, loin derrière, la mauvaise qualité de l'air dans l'habitat familial ou professionnel.

Ces résultats confortent une enquête par téléphone organisée en 2002 auprès d'un échantillon « représentatif » (mais qui est doté du téléphone...) de 1000 personnes dans chacun des 23 pays interrogés. Cette enquête², diligentée par le Secrétariat Général des Nations Unies à l'occasion de la préparation du Sommet sur le Développement Durable de Johannesburg, plaçait le devenir des eaux douces au premier plan, suivi de près par la lutte contre la pauvreté. Venaient ensuite les problèmes d'énergie, puis les programmes d'alimentation, la santé publique mondiale et la lutte contre

le SIDA, enfin l'opacité des grandes sociétés vis-à-vis de leurs petits actionnaires (les scandales d'Enron et de Worldcom venaient d'éclater). Il est à remarquer que le changement climatique n'était pas cité. Nous sommes en 2002, les difficultés du protocole de Kyoto (1997) ne sont pas encore digérées, il est normal que les Nations Unies éludent la question comme il est usuel dans ce cas.

Ce que je souhaite souligner, c'est que dans l'expression « politique de l'eau » (ou de tout autre domaine touchant aux problèmes de société), il y a le mot politique, c'est-à-dire un mélange entre la volonté d'agir, la recherche de compromis acceptables par le plus grand nombre ou encore l'expression d'un rapport de forces.

Les Scientifiques ont l'habitude d'étudier un domaine généralement bien circonscrit dont la compréhension est partagée par un petit nombre, une élite par rapport à la population totale.

¹ Jessica Biamonte & Robert L. Olson, *New Global Agenda – A analysis of major overview studies of the global environment*, A white paper prepared for the foresight and governance project Woodrow Wilson International Centre for scholars, Institute for Alternative Futures, August 2004

Cette étude s'appuie sur neuf rapports de référence :

- World Water Resources 2000-2001 : People and Ecosystems, World Resources Institute, Washington DC, 2000
- Environmental Outlook, OECD-OCDE, Paris, 2001
- World Development Report 2003: Sustainable development in a dynamic world, World Bank, WDC, 2003
- Paul Ehrlich & Anne Ehrlich, *One with Nineveh: Politics, Consumption, and the Human future*, Island Press, WDC, 2004
- James Gustave Speth, *Red sky at morning: America and the crisis of the global environment*, Yale University Press, New Haven, 2004
- Global Environment Outlook: Past, Present and Futures Perspectives, UNEP-PNUE, Earthcan, London, 2002
- Global Trends 2015: A dialogue about the future with non-governmental experts, CIA, WDC, 2000
- The Environmental Futures: Emerging challenges and opportunities for EPA (US Environmental Protection Agency), National Advisory Council for Environmental Policy and Technology, WDC, 2002
- Lester R. Brown, *Plan B: Rescuing a planet under stress and a civilisation in trouble*, WW Norton, New York, 2003

² The global Public's Agenda for the World Summit on Sustainable Development, Environics International, UN Headquarters, NYC, 2002 (l'enquête portrait sur les Pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Corée du Sud, Espagne, France, Grande-Bretagne, Inde, Indonésie, Italie, Kazakstan, Mexique, Nigéria, Qatar, Russie, Turquie, USA, Venezuela)

Les Politiques s'adressent au plus grand nombre sur des sujets dont les limites sont fluctuantes en fonction des réactions de soutien qu'ils espèrent en tirer.

Il ne peut y avoir entre ces deux approches plus grande disparité. Vouloir les faire converger revient à croiser les deux rails d'une même voie ferrée : il y a de meilleures utilisations, chaque rail aidant l'autre à remplir bien son rôle de support et de guide sans pour autant vouloir se substituer à lui. Ce n'est donc pas la Science qui seule peut décider du devenir de l'eau et notamment de ses usages, complexes, souvent irrationnels et anti-scientifiques. Il en va pareillement de la Politique dont les errements ne sauraient constituer une règle, en particulier pour la préservation des ressources hydrauliques. Les hésitations politiques ont toutefois une vertu démocratique : elles s'adaptent à l'opinion majoritaire du moment.

Le contenu d'une politique de l'eau est constitué d'éléments traditionnels largement reliés les uns avec les autres :

- D'abord l'économie de l'eau, incluant les aspects financiers (qui paye quoi, durant une période donnée et sous quelle forme : impôts, taxes, tarifs, droits négociables, etc.) Les investissements sont souvent distingués des coûts de fonctionnement, l'eau potable des eaux usées à transporter et épurer, les usages agricoles des autres usages. Toutes les analyses, toutes les approches sont envisageables, toutes convergent sur la question essentielle :

qui paye quoi ?

- La manière de gérer, la gouvernance, est le second volet de la politique de l'eau. Cela comprend le cadre législatif et réglementaire, l'organisation des institutions de l'eau, les droits et devoirs des usagers, leur participation aux décisions. C'est un aspect très important puisqu'il conditionne l'acceptation des équilibres et de leurs évolutions. Autant l'économie de l'eau résulte de calculs, autant la gouvernance conduit à des calculs. L'économie est le squelette de la politique de l'eau, jamais plaisante à voir mais indispensable. La gouvernance est la chair qui recouvre les os, qui leur donne vie. Toutefois, comme chacun sait, la chair est faible.
- La gestion des territoires, leur aménagement, est un autre aspect, omniprésent, dans toute définition de la politique de l'eau. L'eau nous baigne : la pluie ou le manque de précipitations, avec leurs extrêmes : inondations, cyclones dans le premier cas, sécheresse et désertification dans le second. A nos pieds, les eaux superficielles, fleuves, lacs, rivages. Sous nos pieds, les eaux souterraines renouvelables ou non. Partout des municipalités ou, pour généraliser, des collectivités territoriales. L'eau leur appartient-elle ? Où est-elle un patrimoine centralisé ? C'est selon. C'est toujours conflictuel, le critère le plus expressif de la politique.
- «L'eau, c'est la vie» a-t-on l'habitude de dire, c'est-à-dire l'alimentation (grâce à l'irrigation et à l'abreuvement des troupeaux), la santé (grâce à l'hygiène et à l'assainis-

sement), la protection de la nature (grâce à l'épuration). On pourrait ajouter toutes sortes d'autres vertus de l'eau liées à ses usages : source froide pour l'énergie, milieu porteur pour la navigation, paysage pour le promeneur, etc. L'essentiel est de retenir qu'il n'y a pas compatibilité entre tous ces usages simultanés et que la vie est un éternel compromis instable.

- Afin de réduire cette instabilité, la politique de l'eau déploie des outils amortisseurs : indicateurs et informations qui mesurent et font connaître les dangers, les états, les progrès ; éducation et formation qui s'efforcent de créer des compétences, des langages communs en vue de solutions comprises et acceptées pour une période suffisante. Que l'on ne s'y trompe pas toutefois : ce n'est pas parce que les phares éclairent la route qu'ils doivent imaginer qu'ils conduisent le véhicule. Au mieux, ils suggèrent une route au conducteur. La connaissance facilite l'action, elle ne saurait s'y substituer.

L'ensemble des cinq points précédents est parfois appelé la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (la GIRE- jeu de mot sur un acronyme). Il faut tenir compte de tout : un gestionnaire de l'eau normalement organisé passe un cinquième de son temps à comprendre et vérifier des comptes ; un autre cinquième à effectuer des visites et à en recevoir ; il ou elle occupe 20% de son temps sur le terrain, là où se trouve ou devrait se trouver l'eau ; un autre cinquième d'activité est employé à éviter ou régler des

conflits ; le reste du temps à expliquer et communiquer à propos des quatre aspects qui précèdent.

Y a-t-il plusieurs politiques de l'eau ?

Sans risquer de trop se tromper, on peut en distinguer trois :

- L'Ecole Française de l'eau qui procède à la fois d'une tradition administrative centralisée Napoléonienne et d'une pratique décentralisée récente avec les agences de bassin ;

- L'Ecole internationale de l'eau, celle qui se développe aujourd'hui, résulte d'une influence anglo-saxonne, anglaise, américaine, scandinave relayée par les nombreuses conférences régionales et mondiales consacrées à la politique de l'eau ;

- Enfin, ce que l'on pourrait qualifier d'Ecole alternative de l'eau qui, bien que ne connaissant pas d'application pratique réelle, crée un débat permanent. Les propositions des mouvements issus de l'approche écologiste des années 70 (en France, une Organisation comme ATTAC) font partie de cette école de pensée.

En fait, ces trois catégories sont elles-mêmes des mélanges qui s'appuient sur des traditions de droit public beaucoup plus anciennes pour les deux premières, et des idéologies développées au cours du 20ème siècle pour la troisième³.

³ Une présentation détaillée de tous les systèmes de gestion de l'eau est donnée dans Bernard Barraqué et al., Les politiques de l'eau en Europe, La Découverte, Paris 1995

Elle est reprise en partie par l'auteur de ces lignes dans Marcel Boiteux et al., L'Homme et sa planète, Problèmes du développement durable, Académie des Sciences Morales et Politiques, PUF, Paris 2003

A très grands traits, la politique de l'eau la plus ancienne et juridiquement la plus organisée est celle de l'Empire Romain avec ses aqueducs et ses réseaux d'assainissement. L'eau y est considérée comme une chose publique, *res publica*, l'Etat décidant de manière centralisée ce qui est du domaine public, c'est-à-dire ce qui est bon pour le public, et ce qui est du domaine privé, c'est-à-dire ce qui n'est pas forcément bon pour la collectivité.

Plus près de nous, depuis l'hégire, avec des influences qu'on retrouve en Espagne et dans les anciennes colonies espagnoles du continent américain, l'eau appartient à celui qui occupe temporairement le sol où paît son troupeau. L'eau n'a pas de valeur en soi, *res nullius*, sinon celle que lui accorde son usufruitier privé. C'est un système très pratique lorsque les usagers sont peu nombreux et répartis sur un très vaste territoire, obligatoirement violent dans le cas inverse.

Les « peuples de la forêt », les pays barbares où les Romains ont eu du mal à s'aventurer, ont développé un système administratif décentralisé qui obéit au droit jurisprudentiel de Common Law. Chacun fait usage de l'eau sous le regard sourcilieux de ses voisins, l'Etat central ou fédéral, si jamais il existe, n'a pas à se mêler de ce qui ne le regarde pas. L'eau est le bien de la communauté, *res comunis omnium*.

L'Ecole Française de l'eau tire ses origines du droit romain repris et modernisé au

18^{ème} siècle (Corps des Ponts et Chaussées) puis par Napoléon (Corps des Mines pour les eaux souterraines profondes, Corps du Génie Rural, étendu plus tard aux Eaux et aux Forêts). Mais ses développements les plus récents (Loi sur l'eau de 1964, fondatrice du système actuel de gestion de l'eau) est à l'opposé de cette tradition centralisatrice et étatiste. Elle procède de la pensée anglo-américaine du nord de politique locale décentralisée qui se base chez nous sur les notions de bassin hydrographique (rien de républicain dans ce concept) et surtout de Comité de bassin où les intérêts de l'Etat central sont tout à fait minoritaires (20% des voix), tandis que les intérêts locaux (municipalités) et privés (les divers usagers de l'eau) disposent en fait des moyens financiers qu'ils mettent au service de leur politique. On peut imaginer les tensions qui se sont développées depuis quarante ans entre ces deux influences. L'intérêt principal du système français est que l'on s'y bat. On y dort moins qu'ailleurs, ce qui – pour une politique administrative – est une vertu.

L'Ecole internationale de l'eau est encore multiforme. Elle est tiraillée entre une politique centralisatrice qui a généralement la volonté de faire mais jamais les moyens de réaliser et des réalités locales où souvent quelques moyens existent mais où la volonté politique est absente. Elle connaît une situation où l'utilisateur de base se convertirait volontiers aux valeurs de la *res nullius*, désirent avant tout user de l'eau sans la payer. Que l'on ne s'y trompe pas, malgré ces re-

marques un peu ironiques, c'est ce modèle, qui se cherche, que l'on voit se développer dans le monde, et nullement l'Ecole Française de l'eau, bien adaptée aux conditions historiques de notre pays mais pas assez souple pour tenir le plus grand compte des caractéristiques étrangères.

L'Europe devrait faire évoluer tout cela. N'oublions pas que l'Union est souveraine pour deux sujets dont l'influence est évidente pour le thème que nous abordons ensemble aujourd'hui : la politique de l'environnement d'une part, la politique de la recherche d'autre part. Une Ecole Européenne de l'eau reste donc à concevoir. Elle sera probablement mise en place dans les dix ans à venir. Les directives qu'elle devra respecter – notamment la directive cadre sur l'eau de 2001 – sont déjà écrites et approuvées. Il convient donc de se pencher désormais sur les aspects pratiques de mise en œuvre. Y aura-t-il une influence Française marquée pour cette création institutionnelle, financière et sociale? Il faudrait pour cela que l'on consente à s'en préoccuper. Pour le moment le chemin de Bruxelles reste peu fréquenté et la notion de lobbying totalement étrangère à notre culture administrative...

Les rapports entre le secteur public et les entreprises privées de l'eau (distributeurs, entreprises privées de travaux publics - qui portent mal leur nom – et services divers désignés désormais par le vocable d'opérateurs) sont à la fois ambigus et au cœur de la politique de l'eau. Si l'eau est un bien pu-

blic indéniable, tous les travaux réalisés pour sa mise en œuvre sont l'œuvre de groupes privés, de taille parfois plus importante que le produit intérieur brut de nombre de pays où ils interviennent. Où ils intervenaient, devrais-je corriger, car l'époque présente est plus au repli qu'à la confiance et au développement.

Une haine farouche du privé caractérise, si l'on se cantonne à l'essentiel, **la troisième Ecole de la politique de l'eau, qualifiée plus haut d'Ecole alternative.** Certes, elle n'a jamais donné lieu à des applications réelles, ni dans les pays qui se réclament encore d'une pensée marxiste (ce sont toujours des entreprises privées, jamais publiques, qui réalisent les infrastructures hydrauliques et dégagent donc la plus-value), ni même dans des pays en développement favorables à des expériences sociales originales (presque toujours des microréalisations ou des opérations pilotes intéressantes mais isolées et sans suite). Mais les questions qu'elle pose sont dérangeantes parce que justes et parfois gênantes, souvent au risque de la naïveté, un défaut rédhitoire en politique.

Pour les Alternatifs, le privé c'est la corruption, et le grand privé, à l'échelle mondiale, c'est la grande corruption. Certains d'entre eux étendent l'accusation aux administrations publiques, complices et achetées. Sans entrer dans cette polémique protestataire (on pense à la culture qu'a laissé derrière elle la Réforme en matière

religieuse), ces jugements excessifs ont une base réelle extrêmement solide. L'eau est à la fois une chose sacrée (l'eau, c'est la vie) et une monnaie qui compte (« l'eau, c'est le sang de la démocratie » comme on l'entend parfois à la veille d'élections, toujours onéreuses). Cette dualité est pour beaucoup choquante, inacceptable, impure. Où se trouve la place de l'utilisateur honnête, du citoyen vertueux, du militant courageux dans ce monde de brutes ? Renvoyant dos-à-dos la puissance publique, qui n'incarne pas ou plus la morale, et des intérêts privés jugés aliénants et dangereux pour la population, la question de la place de l'utilisateur donne un relief particulier au rôle des associations, regroupements et autres mouvements (le MURS en est un !) désignés de manière générale par l'expression d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), l'emploi du négatif Non étant en soi à la fois un symbole mais aussi une limite.

Les ONG de l'eau n'aiment pas qu'on la paye : « l'eau gratuite pour tous ». Elles détestent les barrages-réservoirs, elles préfèrent les actions locales de petite envergure aux grandes, elles mettent en avant la nécessité de protéger tout ce qui est vulnérable, l'environnement avec la faune et la flore, et tout ce qui est faible : les enfants, les femmes qui s'occupent de la corvée de l'eau dans les régions qui en manquent, les pauvres, les vieillards. Elles souhaitent enfin peser sur les habitudes de consommation et réduire les gaspillages qui les accompagnent. On n'a pas le droit de dire que tout

est stupide dans cette liste que je limite volontairement. Il serait symétriquement naïf de concevoir une politique de l'eau qui reprendrait tous ces éléments dans leur ensemble.

A côté des pouvoirs publics et des intérêts privés, l'irruption d'un Tiers Opérateur, les ONG et associations, améliore les conditions d'exercice de la politique de l'eau, en rendant difficiles les ententes entre public et privé, en limitant leurs affrontements stériles. N'est-ce pas ici, au-delà du contenu des débats, par nature faux et vrais, un véritable progrès pour tous ?

A ma connaissance, **une seule synthèse** de l'ensemble des trois catégories de politiques de l'eau qui viennent d'être évoquées a été tentée en 1992 à l'occasion de la Conférence de Dublin qui précéda le Sommet de la Terre de Rio, la même année. Comme la polémique fait rage entre les tenants de chaque tendance, personne ne s'est plus risqué depuis à un tel exercice, préférant l'enfourer dans un grand tout appelé gestion intégrée ou développement durable selon les circonstances. Les quatre propositions de Dublin méritent d'être rappelées non parce qu'elles sont applicables (elles ne l'ont pas été, il n'y a aucune raison objective pour qu'elles le soient à court terme) mais parce qu'elles font réfléchir :

- L'eau est une ressource vulnérable en quantité limitée. Elle est essentielle pour maintenir la vie, le développement, l'en-

vironnement ;

- La gestion et le développement de l'eau doivent résulter d'une approche participative faisant appel aux usagers programmeurs et décideurs à tous les niveaux ;
- Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau ;
- L'eau a une valeur économique pour tous ces usages concurrentiels. Elle est reconnue comme bien économique.

Si la première proposition recueille un assentiment à peu près unanime (nonobstant un manque flagrant de mise en œuvre réelle), la polémique gonfle au fur et à mesure de l'énoncé des propositions qui suivent. Le second principe (sur la participation) attise l'hostilité des pouvoirs publics (à quoi servent-ils donc s'ils ne sont plus les seuls autorisés à définir ce qu'est l'intérêt public ?). Le rôle des femmes dans la gestion de l'eau donne lieu à une approbation hypocrite pour son amélioration, loin des lieux où elles sont corvéables à merci. C'est un sujet qui est vite passionnel quand on aborde la question liée de l'accès des filles à l'éducation. Enfin, des rugissements couvrent les propositions sur la valeur économique de l'eau, notamment quand il s'agit des productions agricoles des pays pauvres comme des pays riches.

Je reviendrai en conclusion sur toutes ces contraintes et sur les biais qui ont été trouvés pour s'en affranchir partiellement.

Quels sont les risques principaux à prendre en considération ?

La vie est une succession de **risques** surmontés. Dans le domaine de l'eau et de l'environnement, certains risques sont maîtrisables (pollutions chroniques ou accidentelles), d'autres le sont moins (risques naturels comme les inondations, les raz de marée, avalanches, ouragans, ou encore le changement climatique). Certains risques sont dits incertains dans la mesure où leurs effets à long terme sont à la fois craints mais relativement mal connus : nucléaire, OGM et risques alimentaires, expérimentations sur le génome...A court terme les risques les plus importants sont indéterminés lorsqu'ils procèdent des rumeurs et de l'imaginaire.

Tel n'est pas le cas du changement climatique qui est à mi-chemin entre le risque naturel (la terre connaît des périodes alternées chaudes et froides, la dernière période glaciaire date de 20 000 ans) et un risque anthropique (la production de gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone - gaz carbonique - et le méthane, due aux activités humaines)⁴.

⁴ Je remercie particulièrement Dominique Dron, récemment en charge de la Mission Interministérielle pour l'Effet de Serre (MIES) pour les explications et documents fournis à propos des impacts du changement climatique sur l'eau. Par ailleurs, une présentation synthétique et illustrée est disponible dans la livraison de septembre 2004 de National Geographic (édition américaine) : Global Warning, Bulletins from a warmer world ; nationalgeographic.com/magazine

Qu'il me soit permis d'évoquer ici la mémoire et la qualité des travaux de Gérard Mégie⁵ qui nous a quittés il y a peu alors qu'il était Président du MURS. Que nous dit-il en substance ? L'examen des bulles d'air dans les glaces les plus anciennes des calottes polaires révèle des périodes glaciaires entre lesquelles des réchauffements ont eu lieu. Ceux-ci coïncident avec une élévation du taux de gaz carbonique (jusqu'à 300 ppm) et de méthane (jusqu'à 0,8 ppm). Nous avons aujourd'hui déjà dépassé ces maxima (par exemple, on enregistre 370 ppm de CO₂), la température du globe n'a fait que croître depuis 1860, on s'attend à un triplement du taux de gaz carbonique, un doublement du taux de méthane d'ici 2050.

De multiples conséquences pour l'eau en résultent : fonte des calottes polaires et élévation du niveau des mers et océans (durant le 21^{ème} siècle : de 0,5 à plus de 1 cm par an selon les scénarios) ; terres insulaires et du littoral noyées lorsqu'elles ne sont pas protégées ; perturbation des courants marins, mort des coraux ; intensification des phénomènes météorologiques (ouragans, inondations, mais aussi sécheresses) en brutalité et en fréquence ; fonte des glaciers, évaporation plus rapide des ressources hydrauliques superficielles et par

conséquent surexploitation des aquifères souterrains ; et, bien entendu, changement du climat. Les systèmes traditionnels d'irrigation agricole devraient être les premiers à en pâtir s'ils ne se reconvertissent pas dans des pratiques culturelles plus sophistiquées et onéreuses.

Des récents événements (ouragans à Haïti et en Floride, 2004 ; canicule en France en 2003 ; inondations catastrophiques en République Tchèque et en Allemagne, 2002) montrent que ces prévisions sont hélas assorties de premières réalisations. A l'échelle mondiale les perspectives du ruissellement superficiel sont catastrophiques⁶. Tout aussi inquiétantes sont les études concernant les inondations⁷.

Face à ces risques dont l'ampleur dépasse les moyens humains, à tout le moins pour le moment, force est de constater, par comparaison avec la politique de l'eau, que l'analyse l'emporte largement sur les mesures concrètes : beaucoup de travaux d'experts, pas de changements importants dans les comportements sinon quelques mesures locales ou sectorielles. Les Pays-Bas vont rehausser leurs digues de 70 cm, les assurances vont augmenter leurs primes :

⁵ Gérard Mégie et Jean Jouzel, les changements climatiques, communication à la Conférence Rio+10 de Johannesburg, Institut Pierre Simon Laplace, Paris, 2002

⁶ Bilan 2001 des changements climatiques : Conséquences, adaptation et vulnérabilité, OMM-PNUE, 2001

⁷ Voir en particulier: Foresight future flooding (up to 2080). Executive summary, Office of Science and Technology, UK, 2003, www.foresight.gov.uk

Phénomènes naturels	Tremblements de terre, raz de marée	Ouragans, cyclones et trombes	inondations	autres	Période 1988-97
Nombre de catastrophes	15%	34%	31%	20%	5750
Nombre de morts	26%	8%	58%	8%	390 000
Pertes économiques	28%	29%	33%	10%	US \$ 700 Md
Dégâts assurés	19%	67%	8%	6%	130 Md
Dégâts assurés / Pertes économiques	13%	43%	4,5%	11%	18,5%

d'après Munich Ré et White (1999)

On remarquera le faible taux de couverture des risques inondations : dix fois moins que pour les ouragans, alors que le nombre de victimes dues aux inondations est sept fois plus important.

D'une manière générale, cette relative passivité semble tirer son origine d'un phénomène démographique (un milliard d'individus en plus tous les dix ans) irrépressible, non décidé, parfaitement subi. Source évidente de l'usure accélérée de la planète, ce phénomène balaie les propositions de changement d'attitudes de consommation, tant ceux-ci sont lents à se mettre en place par rapport à celui-là qui se développe au rythme quotidien de 300 000 personnes supplémentaires. La question qui se pose est donc aussi bien de savoir comment adapter les comportements de chacun à des ressources qui se raréfient – vision humaniste - que de comprendre à quel point les moyens techniques les plus artificiels doivent impé-

rativement suppléer les insuffisances d'une nature devenue manifestement incapable de supporter autant d'habitants consommateurs – vision économique.

Pour prendre un exemple simple, la Seine, petite rivière qui traverse la région de Paris est dans son état natif naturel prise par les glaces certains hivers, le plus souvent sans débit l'été : un cours d'eau que l'on peut traverser à sec. Une estimation raisonnable est que 250 000 à 300 000 personnes peuvent vivre dans ces conditions, sans trop en souffrir, dans un espace qui est celui de la région Ile de France, zone de confluence de trois affluents importants : l'Yonne, la Marne et l'Oise. Il y a aujourd'hui trente fois plus d'habitants qu'il serait normalement possible d'accueillir parce que tout ou presque est artificiel en région parisienne, jardin urbanisé où il n'y a pas un caillou qui n'ait pas été déplacé plusieurs fois, mètre cube d'eau qui n'ait été canalisé,

arbre qui n'ait été planté. C'est le prix payé pour être trente fois plus nombreux, ce facteur multiplicatif étant pris comme exemple et non comme limite supérieure.

En suivant ce raisonnement, en reprenant le même coefficient – trente – chacun peut se rendre compte que cela fait bien longtemps que la planète abrite plus de 20 millions d'individus, alors qu'il suffit en ce moment d'environ deux mois pour les faire apparaître. La terre deviendra-t-elle une grande région parisienne ? Il y a moins de risque à se poser la question qu'à ne pas se la poser en rêvant que nous ne sommes plus que 20 millions d'humains à la suite de l'on ne sait quel horrible évènement...

Si la surpopulation présente constitue de très loin le risque majeur pour l'eau et la planète, il n'y a pas que dans le domaine des dérèglements météorologiques que ce risque se décline. La terre est peuplée d'un quart de malades chroniques de dysenterie. La mortalité qui en résulte (probablement 5 millions de pauvres par an, 14 000 par jour) est un scandale accepté par tous et partout. On touche du doigt ici qu'il y a environ dix fois plus de risques à être pauvre qu'à mourir à la suite d'actions violentes dues à des forces armées régulières ou non.

Puisque nous parlons de guerre, c'est le moment de se poser la question du

risque de guerres de l'eau. Cela fait déjà au moins soixante ans que les zones qui sont à la fois surpeuplées et qui manquent d'eau sont bien connues, répertoriées, suivies à la loupe par tous les stratèges militaires et financiers. Une bonne partie du monde musulman, un triangle dont les angles sont en Mauritanie, en Somalie et au Kirghizstan, ne peut se développer avec les ressources hydrauliques existantes. Il lui faut donc innover, partir ou périr. C'est de ce point de vue un modèle intéressant de ce qui pourra se passer dans de très nombreuses régions du monde à la fin de ce siècle.

Un grand nombre de fleuves frontaliers ou transfrontaliers s'ajoutent au cas précédent. Bien qu'il y ait de l'eau, la présence de deux ou plusieurs riverains (et donc rivaux) offre une occasion d'en découdre. L'eau n'est pas l'enjeu, c'est un facteur aggravant qui fixe les atrocités de manière durable. C'est le cas de la région des grands lacs et du Nil amont en Afrique : Burundi, Rwanda, Ouganda, Soudan, et Ethiopie sur le Nil bleu. C'est aussi le cas du fleuve Congo et de bien d'autres fleuves dans d'autres régions du monde.

Analyser les risques liés à l'eau ou la mettant en danger n'est pas aisé. Gérer ces risques en s'efforçant de les amoindrir sans les transférer à d'autres domaines est encore plus difficile.

Peut-on gérer les risques ?

Il y a en fait deux sortes de risques bien séparés. Le risque lui-même qui est l'état présent et futur de la nature. Une catastrophe, un changement radical est-il en train de se produire et comment le savoir ? Ces nuages noirs que l'on aperçoit au loin sont-ils toxiques ou annoncent-ils seulement un gros orage ? Quelle décision dois-je prendre : rentrer m'abriter avant la pluie ou courir chercher mon masque à gaz et prévenir les autorités ? Faut-il être un optimiste béat nageant dans son ignorance ou un paranoïaque profond ? Que préférer : le risque de la bêtise et du mépris qui en résultera (le nuage radioactif suit exactement la frontière, par l'extérieur, il n'y a donc aucun danger...) ou le risque du ridicule qui, chacun le sait, tue les carrières (la journée sans voiture permet une baisse de la pollution atmosphérique dès le lendemain, et cela pour un an, jusqu'à la prochaine journée sans voiture) ?

Il y a donc un risque de se tromper en donnant des conclusions scientifiques erronées au sujet d'un phénomène inconnu mal ou hâtivement étudié. Ce risque apparaît lorsque le scientifique dit au politique que tout va bien, pour le rassurer, alors qu'une catastrophe est en train d'éclater. Symétriquement, affoler le politique en lui faisant craindre sans cesse des événements funestes qui ne se produisent jamais est

dangereux. Crier « au loup ! » trop souvent détruit la crédibilité.

Le tableau ci-contre résume le dilemme du scientifique :

Les conclusions à tirer de ce tableau sont simples : le scientifique n'a pas intérêt à se faire trop rassurant. S'il a raison, personne ne fera attention à lui ; s'il a tort, il portera la responsabilité des malheurs qui affecteront la société qui lui aura fait imprudemment confiance. En revanche, en étant excessivement pessimiste, le chercheur risque au plus de se voir reprocher des dépenses inutiles. Celles-ci sont le plus souvent d'un ou deux (parfois de trois) ordres de grandeur inférieures aux dépenses gouvernementales et privées occasionnées par les programmes de mesures à consentir lorsqu'il y a un danger réel. Le risque a du chercheur est donc sans commune mesure avec les répercussions morales et financières du risque β des citoyens. Une perte de crédits de recherche et d'études dans le premier cas, on s'en remet. Des morts sur la conscience et la mémoire de l'opinion dans le second, cela vous poursuit.

Le Principe de Précaution (Vorsorgeprinzip inventé par Hans Jonas en 1970) ne tient pas en fait un autre langage. C'est une garantie d'assurance pour l'expert scientifique⁸.

⁸ deux versions du principe de précaution :

- une version attentiste : « Il peut être justifié de limiter, encadrer ou empêcher certaines actions potentiellement dangereuses sans attendre que ce danger soit scientifiquement établi de façon certaine » (Olivier Godard)
- une version proactive : « Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les Etats selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement » (15^{ème} principe de Rio)

Le risque en lui-même
(état de la nature)

Deux possibilités :	innocuité	danger
Conclusions scientifiques rassurantes	Tout va bien, on ne fait rien (discours)	Une catastrophe Se produit quand même : β : risque du citoyen
Alerte donnée par les scientifiques	Beaucoup de bruit et de dépenses pour rien α : risque du chercheur	Il faut prendre des mesures politiques (actions)

Repoussant un avis favorable le plus longtemps possible (jusqu'au moment où le poids du risque devient insupportable à son administration de tutelle), le scientifique assure (au sens compagnie d'assurance) son travail et sa carrière. Il accumule les preuves d'innocuité des phénomènes étudiés, si telles doivent être finalement ses conclusions, il retarde des dépenses gigantesques s'il y a danger réel, ce qui n'est pas forcément pour déplaire au décideur politique peu enclin à les engager, et préférant généralement les transmettre à ses successeurs...

Les enjeux politiques n'ont que peu de points communs avec les enjeux scien-

tifiques. Il s'agit de comprendre et dire la vérité (pour autant qu'il y en ait une) dans le second cas. Il s'agit de gagner du temps et durer dans le premier ; la vérité d'aujourd'hui n'étant ni celle d'hier, a fortiori pas celle de demain qui n'existe pratiquement pas en politique.

Pour ces raisons, la gestion des risques par les décideurs diffère nettement de la conception que peut s'en faire un chercheur indépendant, c'est-à-dire sans commande, sans délai prescrit, sans auditoire à convaincre et séduire, un chercheur honnête et isolé en quelque sorte. Qu'il découvre quelque chose, qu'il s'en inquiète ? Personne,

dans aucun pays du monde ne lui prêtera attention, en particulier les décideurs dont le travers est de passer plus de temps à prescrire qu'à écouter.

En vue de gérer les risques maîtrisables (chroniques, accidentels) ou moins maîtrisables (naturels, incertains, indéterminés), que cette gestion soit curative le plus souvent ou préventive plus discrètement, les politiques s'efforcent de créer autour d'eux un corps d'experts attirés qui, si leur sincérité n'est pas à mettre en doute (ils veulent bien faire), ne possèdent plus les garanties d'indépendance qui leur serait nécessaire pour accomplir normalement un vrai travail d'investigation.

Trois sortes de commandes leur sont adressées :

1. des conclusions rassurantes, à remettre le soir même, montrant qu'il n'y a aucun danger et que la situation est bien en main. Destinées aux médias, ces conclusions sont justifiées par la panique que pourraient entraîner des déclarations plus nuancées. Le rôle des experts est ici particulièrement ambigu. Il consiste à exhiber une blouse de laboratoire pour accréditer un discours dont le plus souvent ils découvrent la teneur au dernier moment ;

2. des conclusions de compromis, à rendre le plus souvent au bout de quelques mois, viennent conclure une période de négociations entre les pouvoirs publics (ou une entreprise privée de taille analogue) et les citoyens/usagers. Il s'agit d'établir une règle

du jeu qui définit un partage acceptable des risques et responsabilités entre les diverses parties impliquées. Le scientifique a ici un rôle notarial dans un domaine qui est souvent celui de l'éthique. Il est le conseiller bienveillant d'une situation où l'ignorance des conséquences est largement partagée par tous ;

3. des conclusions de renforcement de l'appareil réglementaire et administratif qui nécessitent des groupes de travail, des auditions, des contacts internationaux. La mission des scientifiques (ils reçoivent d'ailleurs dans ce cas très souvent une « lettre de mission ») est de produire un rapport indiquant la politique à suivre par le commanditaire. En caricaturant un peu, si le rapport a la faveur de l'opinion du jour, il portera le nom du commanditaire ; dans le cas contraire, il gardera le nom de son auteur. Cette destinée est commune à tous les consultants qui remplissent le rôle de fusibles des pouvoirs.

Dans notre domaine, la politique de l'eau, la commande du premier type, émotionnelle, se produit chaque fois qu'un accident grave survient (par exemple de pollution chimique). « Ce n'est rien, circulez, les scientifiques le disent ». La difficulté est souvent d'en trouver dans l'instant, d'où l'intérêt de les accréditer, de les abonner au discours anti-catastrophes.

Le rôle d'intermédiaire bienveillant pour départager le mieux possible les risques et responsabilités de chacun est déjà plus

noble, bien qu'il ne soit pas du domaine scientifique à proprement parler. L'adoption de nouvelles normes de qualité (eau potable, rejets épurés d'eaux usées) suit parfois cette procédure avec plus ou moins de bonheur. L'adoption de la directive européenne sur les eaux potables, avec l'abaissement de la concentration admissible en plomb a effectivement mis en rapport des scientifiques et d'autres acteurs du monde de l'eau mais en limitant celui-ci pour l'essentiel au lobby des constructeurs de tuyaux (en plastique, ou sans raccord de soudure). Il y a eu ici, à l'évidence, manipulation. Si l'on est scientifique et que l'on remplit un rôle qui ne l'est pas tout à fait (ce qui en soi est très bien), il convient d'appliquer à soi-même le principe de précaution dans le domaine risqué de la candeur. L'enjeu des tuyaux n'est pas la science, c'est le marché.

La lettre de mission, troisième type de commande, doit toujours être partagée avec les collègues. Certes, elle est individuelle mais la responsabilité ne peut le rester, notamment lorsque le sujet est de taille. Prenons comme exemple le choix des paramètres des normes futures de qualité des rivières. Aujourd'hui, ce sport particulier consiste à trouver ce que l'on cherche avec des instruments de mesure et à ignorer tout ce que l'on n'a pas cherché. Y a-t-il un risque concernant les inhibiteurs endocriniens et leurs effets sur le biotope, est un exemple actuel de ce genre de préoccupation (détectée par des pêcheurs à la ligne avant de l'être par les laboratoires qui sont à

l'origine des substances incriminées).

Y-a-t-il des espoirs et pour quelles responsabilités ?

Ces dernières années, un petit nombre de tendances – que je veux considérer comme des espoirs – semblent se dégager des diverses politiques de l'eau que l'on peut observer ici et là dans le monde.

Ces espoirs intéressent trois domaines : les sciences et techniques, l'économie de l'eau et la manière de la gérer.

Dans le **domaine scientifique et technique**, un transfert de technologie majeur, l'osmose inverse, s'est produit depuis le nucléaire (la séparation isotopique) et la médecine (les insuffisances rénales). Il intéresse le traitement des eaux en vue de la production d'eau potable, le dessalement des eaux saumâtres, voire l'épuration des eaux usées. Chaque année depuis dix ans, les membranes semi-perméables qui filtrent les eaux chargées de sels et d'impuretés ont des performances plus hautes, des coûts moins élevés et des consommations d'énergie moindres. Sans crier au miracle (tout cela reste cher, notamment pour les deux tiers de la population de la planète pour lesquels tout est cher), il s'agit d'une innovation majeure qui permet d'entrevoir une voie de sortie pour l'alimentation en eau des populations vivant à proximité d'un rivage maritime. Comme bientôt 40% des

habitants de la terre seront concentrés sur une bande côtière de 100 Km de large, les perspectives du dessalement sont particulièrement bienvenues.

Des progrès considérables sont parallèlement accomplis pour éliminer des micropolluants, des virus, des substances biochimiques complexes que les moyens d'épuration traditionnels n'arrêtent pas. La fameuse phrase de Pasteur (« nous buvons la plupart de nos maladies ») est toujours hélas d'actualité notamment dans les pays, un très grand nombre aujourd'hui, où les normes d'hygiène et de protection des ressources hydrauliques n'existent qu'à l'état de documents administratifs, très éloignés d'une quelconque application sur le terrain. Faire mieux, en plus grand et pour moins cher ne semble pas – du seul point de vue technique - une ambition utopique.

La transformation de l'agriculture en une activité adaptée aux conditions démographiques présentes (plus de 6 milliards de personnes à nourrir dont une grande majorité vit dans des villes et n'a aucune compétence pour cultiver ou élever quoi que ce soit) constitue le troisième espoir de nature technologique. La révolution verte aura permis de sauver une grande partie de la population mondiale tout en épuisant les sols et en gâchant les ressources en eau de manière irresponsable. Elle arrive en ce moment dans les dernières années de son existence. L'agriculture irriguée devrait bientôt laisser la place à des productions plus efficaces,

peu consommatrices d'eau (goutte à goutte) et de sols (culture sous serre, plasticulture). Des agronomes très compétents et peu nombreux remplaceront des paysans très nombreux mais dont la compétence ne sert plus à rien, voire s'avère néfaste si l'on se borne au seul point de vue de l'eau. L'espoir de sauver l'eau qui reste dans l'espace rural est un défi qui devra prendre en compte les conséquences humaines, économiques et sociales, de son succès. S'il est permis de se lamenter quand on échoue en tout, il est nécessaire de rester modeste et discret chaque fois qu'une victoire importante est remportée. Les à-côtés de la réussite la rendent amère quand ils sont négligés.

Agir positivement dans le domaine de l'eau, tant pour la protéger que pour développer ses usages, revient à agir pour faire reculer la pauvreté. Là où il n'y a plus d'eau, la pauvreté s'installe durablement, là où règne la misère, l'eau est le vecteur privilégié de tous les malheurs qui l'accompagnent : mortalité infantile, maladies, disparition de toute dignité.

Il est rare que des financiers et banquiers se penchent sérieusement sur ce genre de questions : les pauvres ne sont pas leurs clients. Mais vouloir financer l'eau fait vite rencontrer la pauvreté. La nécessité de servir la dette, qu'il s'agisse d'un financement public ou privé, il y a peu de différence, oblige à prendre en compte tous ceux, parfois très nombreux, qui ne pour-

ront payer. Impôts, taxes, redevances, prix et tarifs : autant de modalités qui restent secondaires par rapport à l'impératif de rembourser tuyaux, pompes, énergie, mais aussi les services, la recherche, les talents. Qui va payer tout cela ? Comment concilier des objectifs sociaux, économiques et techniques ?

Ces questions n'étaient pas trop abordées dans un passé encore proche, à tout le moins par ceux qui étaient en situation d'essayer de surmonter les blocages qu'elles révélaient : insolvabilité des usagers, indifférence des pouvoirs publics et de l'opinion, corruption des opérateurs et intermédiaires, bilans coûts/avantages peu attrayants. L'espoir qu'il y ait un changement réel de ces aspects économiques de la politique de l'eau réside dans le fait que les principaux acteurs qui en sont responsables osent désormais dire tout haut, sous forme de propositions, ce qui était dénoncé tout bas jusqu'alors.

On peut trouver un exemple de ces propositions politiques et financières dans les recommandations du rapport rédigé par le groupe de travail constitué autour de Michel Camdessus pour étudier le financement des infrastructures de l'eau⁹. Pour l'essentiel, il s'agit de donner une valeur à l'eau, la faire payer par ceux qui le peuvent, pour couvrir

l'ensemble des besoins, aussi bien ceux des riches que ceux des pauvres. Cette prise en charge globale s'applique à l'échelle locale comme à l'échelle internationale.

L'eau, priorité des gouvernements (ce n'est pas le cas aujourd'hui) est garantie par eux pour faciliter des opérations de partenariat entre le secteur public, responsable de cette ressource, et le secteur privé qui réalise les infrastructures et peut intervenir comme opérateur pour les faire fonctionner. L'argent privé, l'épargne populaire sont plus et mieux utilisés (l'eau et l'assainissement sont aujourd'hui un secteur repoussoir). Enfin, des organes de contrôle spécifiques sont mis en place à divers niveaux d'exécution pour suivre le calendrier des progrès et assurer la régularité financière des opérations. Tout cela conduit à doubler les flux financiers destinés à l'eau (aujourd'hui probablement 70 milliards d'euros par an, qui devraient donc devenir 140), et cela durant vingt cinq ans. Un tel effort (des impôts, des taxes et des prix plus élevés) bénéficierait essentiellement à tous ceux qui ne payent ni impôts ni taxes mais qui achètent une eau de très mauvaise qualité à des vendeurs ambulants qui la font payer à un prix prohibitif. Cet effort est cohérent avec les Objectifs de Développement du Millénaire décrétés en 2001 par les Nations

⁹ Michel Camdessus, James Winpenny et al., Financer l'eau pour tous, rapport du panel mondial sur le financement des infrastructures de l'eau, Conseil Mondial d l'Eau, Partenariat Mondial de l'Eau, 2003, www.worldwatercouncil.org ; www.gwpforum.org ; Une version développée et plus accessible est parue récemment : Michel Camdessus, Bertrand Badré, Ivan Chéret, PF Ténrière-Buchot, Eau, Robert Laffont, Paris, 2004

Unies. Il permettrait que la moitié de la population mondiale la plus pauvre ait accès à l'eau potable en 2015 et qu'elle dispose de moyens d'assainissement et d'épuration des eaux usées qui garantissent à la fois l'hygiène et la dignité publiques. Les montants financiers qui viennent d'être évoqués, considérables mais non hors de portée, poursuivis jusqu'en 2025, devraient aboutir à régler l'ensemble du problème pour toute la population mondiale la plus démunie et non se limiter seulement à la moitié, ce qui ne peut constituer qu'une étape.

Pour réussir ce qui précède, des bouleversements dans les habitudes de gestion de l'eau devront survenir. Ici aussi, l'espoir est au rendez-vous si l'on veut bien s'y accrocher et ne pas se contenter d'observer les réformes proposées comme autant de futilités managériales.

Ces réformes ne procèdent pas d'une mode passagère. Elles sont apparues avec le concept d'écodéveloppement (un développement qui tient compte de la protection de la nature) à l'occasion du premier Sommet de la terre organisé par les Nations Unies en 1972 à Stockholm. En 1987 est paru le rapport de Madame Brundtland sur le développement durable, adopté par la suite au Sommet de Rio en 1992. Dix ans plus tard, cette notion qui mélange le technique, l'économique et le sociopolitique a pris la place du mot environnement à la Conférence du Johannesburg.

Le développement durable est une approche globale, totalement en contradiction avec l'esprit français des catégories et spécialités scientifiques, chères à Auguste Comte. Il est recommandé d'être un bon généraliste capable d'agir simplement dans toutes les situations plutôt que d'être un spécialiste pointu qui n'a finalement que de très rares occasions d'intervenir. Agir est préféré à comprendre, changer la situation paraît plus important que savoir l'analyser sans bouger. En bref, il s'agit de prendre des risques, en s'appêtant à corriger les erreurs au fur et à mesure qu'elles apparaissent.

Ces risques sont partagés par tous au sein d'un système de gestion qui mêle à égalité experts savants et usagers incultes, secteurs public et privé, associations et professionnels. On appelle gouvernance ce système où chacun représente à la fois ses intérêts propres et les intérêts de la collectivité, y inclus les aspects non marchands comme la protection de la nature ou encore des valeurs éthiques, par exemple. L'intérêt public représenté par des fonctionnaires assermentés est mis à mal par une telle approche qui privilégie le réseau à la hiérarchie. L'information est partagée par les membres du réseau, elle n'est pas communiquée par un centre décideur selon un ordre préétabli.

En France, les Comités de bassin ressemblent un peu à cette nouvelle pratique politique et sociale décentralisée, ouverte

à tous, et dont l'autonomie financière est jusqu'à présent relativement respectée. Je pourrais longuement faire ainsi l'éloge de la gouvernance qui me paraît constituer le facteur de régulation le plus important pour que tout ce qui précède ait une chance réelle de se développer. La politique de l'eau telle qu'elle est espérée ne se développera qu'à cette condition : abandonner les vieux schémas et tenter d'en adopter de nouveaux, où les règlements seraient acceptés parce compris par tous, où les prix traduiraient la demande, où la participation prendrait la place de l'administration.

Tout cela n'est pas impossible. Il suffit d'accepter de prendre les risques nécessaires en restant modestes dans ses ambitions et généreux dans les moyens mis à disposition pour y répondre. Une telle démarche progressive exige aussi d'être itérée et contrôlée continuellement.

J'ai essayé d'appliquer à cette présentation les recommandations de changement

et les conduites de progrès que je viens de rappeler. J'ai donc pris le risque d'être confus parce trop complet, superficiel parce que trop rapide, injuste parce que trop péremptoire. J'espère que vous me pardonneriez mais surtout que vous aurez envie de me dépasser en participant et en agissant par vous-mêmes.

L'avenir de l'eau, c'est chacun d'entre nous, pas besoin de carte de visite pour cela. L'avenir de l'eau, c'est d'abord de savoir être proactif en se posant les bonnes questions de recherche avant d'avoir à les subir. Pour cela il faut de la volonté, des moyens et le goût de partager les résultats quand il y en a. La politique de l'eau, c'est aussi la politique de la lutte contre la pauvreté, la principale maladie de l'humanité. Soyons solidaires pour mieux la soigner ! Enfin, la gestion des risques est l'expression d'une philosophie de la vie qui est universelle. Pour avancer, il faut modifier des équilibres sans pour autant les rompre. C'est le talent que je vous souhaite.

Pierre-Frédéric TENIERE BUCHOT
*Académie de l'Eau
Conseil Mondial de l'Eau
Programme Solidarité Eau*